CREDOC
"Bibliothèque"
142, rue du Chevaleret
75013 PARIS
Tél. : (1) 40 77 85 06

ISSN 0010-6593

Crédoc Consommation

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie

Revue trimestrielle

n° 1 — 1985

Cote
P 00CO

Consommation - Crédoc. N° 1. Octobre 1985.

Num
4236-1

CREDOC•Bibliothèque

Espace et consommation.

Biens durables : qui les possède ?

Solidarité, inquiétude : les tendances de 1978 à 1984.

Les opinions sur la famille se nuancent.

Perceptions du coût de l'enfant.

Les filles face aux stages de qualification.

Sou1985 - 3346 à 3351

Dunod

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC)

Le **CREDOC,** Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901, est un organisme scientifique placé sous la tutelle administrative du Commissariat Général du Plan.

Président délégué : Bernard Jouvin.

Vice-Présidents : Philippe Huet, Inspecteur général des finances,
Edmond Malinvaud, Directeur général de l'INSEE.

Directeur : Catherine Blum.

Consommation
Revue trimestrielle du CREDOC

Consommation publie des études sur les conditions de vie de la population, notamment les résultats de recherches statistiques, économiques, sociologiques ou psycho-sociologiques sur :
— les conditions de vie et les aspirations des Français,
— la consommation et l'inscription spatiale,
— la prospective de la consommation,
— les politiques sociales et leur évaluation,
— les interactions entre système productif, formes de travail et modes de vie.

Comité de rédaction :
M. Aglietta, C. Baudelot, J.-P. Betbèze, B. Cazes, A. Desrosières, M.-T. Join–Lambert, J. Lagneau, L. Lebart, M.-L. Lévy, L. Lévy-Garboua, P. L'hardy, P. Nasse, H. Péquignot, R. Salais, O. Senhaji, N. Tabard, A. Wolfelsperger, B. Zarca.

Rédacteur en chef : Catherine Blum.

Secrétaire de rédaction : Elisabeth Hatchuel, CREDOC, 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris, tél. : 584.14.20, poste 422.

Abonnements / Subscriptions

Abonnements 1985 et années antérieures	*Subscriptions 1985 and previous years*
Un an, 4 numéros France 245 FF	*One year, 4 issues 245 FF*
Autres pays 350 FF (avec taxe supplémentaire pour envoi par avion)	*Other countries 350 FF (with supplement for air mail)*
Le numéro France 70 FF	*Per issue France 70 FF*

C.D.R. Centrale des Revues,
11, rue Gossin, 92543 Montrouge, France, tél. : 656.52.66

Note aux auteurs

Les auteurs qui souhaitent publier dans Consommation doivent faire parvenir leur texte en trois exemplaires au secrétariat de la revue. Les auteurs recevront gratuitement 25 tirés-à-la-suite de leur article.

© CREDOC/BORDAS 1985

« Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal. La loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration. »

Crédoc
Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie
Consommation

Revue trimestrielle nº 1 — 1985

SOMMAIRE

Conditions de vie et aspirations

3 **Solidarité, inquiétude.**
Conditions de vie et aspirations des Français, l'année 1983 se détache dans les tendances 1978-1984.
Françoise Boscher, Catherine Duflos et Ludovic Lebart.

21 **La famille se transforme, les opinions se nuancent.**
Les positions traditionnelles s'effritent doucement.
Yvette Houzel-van Effenterre.

31 **Une estimation subjective du coût de l'enfant.**
Un montant normatif minimum estimé par les Français.
Yvette Houzel-van Effenterre.

Politiques sociales

35 **Le dispositif 16-18 ans : une chance de qualification pour les filles ?**
Manque de stages innovants et représentations traditionnelles écartent plus les filles que les garçons des choix prometteurs.
Nicole Gadrey-Turpin.

Consommation

43 **Avoir des biens durables : une affaire de goûts ou de coûts ?**
Les termes d'une étude cohérente de la demande de biens durables, support d'un bon marketing.
Daniel Verger.

61 **Structure économique des communes, réproduction, consommation.**
Pertinence de la notion d'espace économiquement structuré pour expliquer les phénomènes de consommation.
Nicole Tabard.

Résumés — Summaries

Le CREDOC souhaite la meilleure utilisation et la plus large diffusion possible des informations et des analyses qu'il publie.
Toute reproduction est donc autorisée, sans aucune restriction.
Néanmoins, dans l'intérêt même des lecteurs, le CREDOC demande que la mention précise de la source (Consommation, revue du CREDOC, trimestriel, etc.) et la référence exacte (numéro et date) soient explicitement indiquées.

Solidarité, inquiétude

Les Français à l'enquête d'automne 1984

Françoise Boscher, Catherine Duflos et Ludovic Lebart*

Pour la septième année consécutive, le CREDOC a réalisé une enquête sur les conditions de vie et les aspirations des Français (encadré p. 4).

Au terme d'une première analyse, les tendances 1978-1984 peuvent se résumer ainsi.

Sur l'évolution du niveau de vie, les Français pessimistes sont désormais majoritaires (65 %), alors qu'ils n'étaient que 28 % en 1978. Les mécontents sont nombreux chez les commerçants, les artisans, les chefs d'entreprise, les ouvriers. En revanche, les jeunes se révèlent plus optimistes.

Travail et organisation du temps. — Dans l'optique de 35 heures de travail hebdomadaires, le souhait de travailler une heure de moins par jour est en progression régulière (20 % en 1984). Le choix d'une demi-journée libre par semaine reste stable (33,5 %). L'option des journées libres pour prolonger les week-ends ou faire des « ponts » est moins souvent choisie en 1984 (38 %) qu'en 1981 (36 %); c'est une opinion plutôt masculine. De plus en plus de Français actifs (64 % en 1984, 55 % en 1982) préfèrent une amélioration de leur pouvoir d'achat plutôt qu'une augmentation de leur temps libre.

Les questions ayant trait à l'évolution de la société montrent que la diffusion de l'informatique est une idée qui fait son chemin assez rapidement. Mais elle est encore loin d'être majoritaire : elle est jugée souhaitable par 39 % des Français en 1984 (22 % en 1979). L'opinion selon laquelle les découvertes scientifiques améliorent « un peu » la vie quotidienne se développe également et est plus largement partagée (57 %).

Les catégories de personnes pour lesquelles les efforts de la collectivité sont jugés les plus insuffisants sont les personnes âgées (36 %) et les chômeurs (28 %).

Pour la première fois, à l'enquête d'automne 1984, les questions sur le chômage avaient été étoffées. Si 83 % des Français sont assez soucieux sur l'évolution globale du chômage, ils sont beaucoup moins nombreux (30 %) à se sentir personnellement menacés. Cela explique sans doute un certain manque de solidarité. Certes, 33 % préconisent un effort financier collectif pour financer le chômage. Cette proportion n'est pas négligeable. Mais la majorité (55 %) sont partisans de mesures qui, de fait, pénalisent les chômeurs (diminution du nombre de bénéficiaires, du montant des allocations, de la durée des versements).

Enfin, en matière de politique familiale, les Français ont bien « perçu » *le relèvement des prestations familiales en 1982. Moins de 30 %, en 1984, jugent cette aide suffisante. Les Français sont toujours plus nombreux (64 % en 1984, 60 % en 1983) à souhaiter que les allocations familiales soient calculées en fonction inverse du salaire. La plupart (63 % en 1984, 53 % en 1981) estime que la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes est une bonne chose. Ceux qui pensent le contraire sont de moins en moins nombreux : 43 % en 1981, 35 % en 1984.*

* L'équipe « Conditions de vie et aspirations des Français » est animée par L. Lebart et est composée de F. Boscher, G. Drouault, C. Duflos, F. Gros, L. Haeusler, Y. Houzel et P. Pleuvret.

Le système d'enquêtes sur les conditions de vie et les aspirations des Français

Ce système d'enquêtes, principalement au service des administrations, des institutions publiques et para-publiques et des grandes entreprises, a pour fonction l'observation et le suivi dans le temps des phénomènes en mutation de notre société. Il répond à un besoin des décideurs en matière d'information économique et sociale. Il faut souligner que cette enquête est réalisée chaque automne depuis 1978 avec une vague supplémentaire au printemps depuis 1984.

Son objectif précis est le repérage, en niveau, de l'évolution et de la structure d'un ensemble d'indicateurs objectifs et subjectifs décrivant et résumant les *attitudes, les opinions et les aspirations des Français vis-à-vis des conditions de vie et de la qualité de la vie.*

Son originalité tient à ce que chaque thème est abordé sous son aspect factuel, concret, et à travers l'opinion des personnes interrogées. On enregistre ainsi des informations subjectives et objectives qui sont analysées simultanément. Ceci permet d'appréhender des tendances et des évolutions et de procéder aussi à des « coupes instantanées » dans un cadre d'analyse rigoureux.

A l'origine de l'instrument d'observation que le CREDOC a mis au point, on trouve en effet l'idée suivante : le répérage de changements significatifs et la détermination ou l'identification d'aspirations nouvelles, en période de mutations relativement rapides, exigent la prise en compte d'indicateurs subjectifs. Ce que pensent, ce que perçoivent les Français, ou au moins ce qu'ils disent penser ou percevoir, constitue un élément essentiel d'information pour appréhender ces transformations.

Cependant, les indicateurs quantitatifs que l'on peut construire à partir de ces informations subjectives ne sont que des repères et ne sont pas significatifs en eux-mêmes : ce sont surtout les variations et les évolutions qui sont interprétables. Ceci exige donc la répétition des observations et a conduit à un système d'enquêtes annuelles.

De ces objectifs découlent les *trois caractéristiques principales* du système d'enquêtes :

— les thèmes traités sont multiples et visent, à l'intérieur des limites techniques, à recouvrir les aspects les plus variés des conditions de vie, telles qu'elles sont vécues et perçues;
— le questionnaire contient une large part de questions subjectives (incluant notamment des questions ouvertes), avec cependant un important ancrage factuel;
— une périodicité annuelle. Environ les trois quarts du questionnaire sont reconduits tous les ans; certaines questions apparaissent avec une périodicité plus grande, d'autres n'apparaissent qu'une fois.

Les enquêtes sont réalisées auprès de 2 000 individus représentant la population française de 18 ans et plus.

Le questionnaire est articulé en une série de grands thèmes. On peut classer les thèmes abordés en plusieurs rubriques d'importance inégale :

Formation : éducation, formation générale et professionnelle;
Famille : évolution de la famille, travail féminin, perception des aides et prestations, fréquentation des équipements...;
Environnement physique : informations et appréciations sur les problèmes généraux d'environnement et sur le cadre de vie quotidien;
Emploi, qualité de la vie au travail : horaires, avenir, avantages;
Chômage, protection sociale;
Santé : handicaps, recours aux soins récents;
Situation économique générale : revenus divers de la personne interrogée, du foyer; patrimoine; évolution du niveau de vie;
Transport : usage et perception des transports (urbains, généraux, quotidiens ou occasionnels);
Environnement familial et social : nature et fréquence des relations familiales et sociales, vie associative;
Organisation du temps, loisirs : contraintes horaires, activités pratiquées et souhaitées, vacances;
Energie : attitudes vis-à-vis des problèmes d'énergie;
Problèmes généraux : inégalités, science et société....

Depuis sept ans, le CREDOC mène, à la demande de plusieurs administrations ou organismes publics (encadré ci-contre), une enquête annuelle portant sur un échantillon de 2 000 individus d'au moins 18 ans, représentatif de la population nationale correspondante. Cette enquête concerne les conditions de vie et les aspirations des Français et enregistre donc des observations factuelles en même temps que des observations sur les attitudes et les opinions des Français. La dernière enquête s'est déroulée en novembre-décembre 1984 et il est possible de comparer ses résultats avec ceux qui ont été obtenus au cours des six années allant de 1978 à 1983.

De ces premiers résultats, on évoquera successivement :

— L'évolution du niveau de vie et des conditons de vie;
— Le chômage;
— La réduction et l'aménagement du temps de travail;
— Les problèmes de société.

Les participants à l'enquête du CREDOC

L'enquête « conditons de vie et aspirations des Français » a été réalisée à la demande ou avec la participation de :

— La Caisse Nationale d'Allocations Familiales
— Le Commissariat Général du Plan
— Le Ministère de l'Environnement
— Le Centre d'Etude des Revenus et des Coûts
— Le Ministère des Transports
— L'Institut de Recherche des Transports
— Le Centre d'Etudes des Transports Urbains
— La Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière
— La Société Nationale des Chemins de Fer Français
— L'Electricité de France
— L'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie
— L'Observatoire de l'Energie
— Le Ministère de la Jeunesse et des Sports
— Le Secrétariat d'Etat au Tourisme
— Le Secrétariat d'Etat à la Consommation
— Le Ministère du Travail
— La Présidence de la République

Les lendemains ne chantent pas pour une majorité de nos concitoyens

Les Français dressent un bilan de plus en plus négatif sur l'évolution de leur propre niveau de vie depuis 10 ans. Cette dégradation des opinions, ressentie depuis 1978 et qui s'était quelque peu atténuée entre 1980 et 1981, apparaît cette année particulièrement forte. En effet, le pourcentage de réponses « ça va moins bien » est passé assez régulièrement de 24 % en 1978 à 38 % en 1983, pour s'élever à 48 % en 1984; il a donc doublé depuis 1978 et gagne 10 points la dernière année. Corrélativement, la proportion de Français qui estiment que « ça va mieux » est de plus en plus faible : de 46 % en 1978 à 25 % cette année. Le pourcentage de ceux qui avaient répondu « c'est pareil », relativement stable entre 1978 et 1983, chute de quatre points en 1984 (tableau 1). Le jugement porté sur l'évolution du niveau de vie de l'ensemble des Français fait ressortir une dégradation plus nette encore : 65 % des enquêtés pensent que « ça va moins bien » contre 48 % en 1983 (soit un écart de 17 points) et 28 % en 1978. Les opinions ont évolué selon le même schéma que précédemment : détérioration régulière entre 1978 et 1980 (de 28 % à 40 %), légère pause en 1981 (38 %), nouvelle dégradation en 1982 et 1983, et surtout en 1984 (tableau 2).

L'évolution des indicateurs synthétiques de niveau de vie traduit nettement la dégradation des opinions : par rapport à 1983, l'indicateur de niveau de vie personnel passe de − 7 à − 22,7; celui du niveau de vie des Français de − 20,6 à − 48,5. Précisons que depuis sept ans, les Français se sont toujours montrés plus satisfaits de leur

TABLEAU 1

Les Français jugent l'évolution passée de leur niveau de vie

En ce qui concerne votre niveau de vie, diriez-vous que depuis une dizaine d'années...?

	1978		1979		1980		1981		1982		1983		1984	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Ça va mieux...	45,9	(916)	44,6	(890)	39,1	(781)	39,6	(792)	32,0	(641)	31,0	(621)	25,1	(503)
C'est pareil...	27,0	(540)	25,3	(505)	24,5	(490)	26,7	(534)	29,1	(583)	28,0	(560)	24,0	(479)
Ça va moins bien...	24,4	(486)	27,7	(554)	33,6	(671)	31,6	(633)	35,9	(717)	38,0	(760)	47,9	(958)
Ne sait pas...	2,7	(54)	2,4	(47)	2,8	(55)	2,1	(42)	3,0	(59)	3,0	(60)	3,0	(61)
Ensemble	100,0	(1996)	100,0	(1996)	100,0	(1997)	100,0	(1999)	100,0	(2000)	100,0	(2000)	100,0	(2000)

TABLEAU 2

Opinions sur l'évolution passée du niveau de vie des Français

En ce qui concerne le niveau de vie de l'ensemble des Français, diriez-vous que depuis une dizaine d'années...?														
	1978		1979		1980		1981		1982		1983		1984	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Ça va mieux...	46,7	(934)	44,5	(889)	37,3	(746)	38,6	(773)	30,6	(614)	27,2	(544)	16,7	(335)
C'est pareil...	17,3	(345)	16,4	(327)	16,5	(330)	17,5	(350)	21,1	(422)	19,3	(386)	13,7	(275)
Ça va moins bien...	28,3	(566)	32,1	(642)	39,6	(791)	37,7	(754)	43,9	(878)	47,7	(955)	65,3	(1305)
Ne sait pas...	7,7	(154)	7,0	(140)	6,6	(131)	6,2	(124)	4,3	(87)	5,8	(116)	4,3	(85)
Ensemble	100,0	(1999)	100,0	(1998)	100,0	(1997)	100,0	(2000)	100,0	(2000)	100,0	(2000)	100,0	(2000)

TABLEAU 3

Evolution future des conditions de vie

Pensez-vous que vos conditions de vie vont s'améliorer ou se détériorer au cours des cinq prochaines années...?														
	1978		1979		1980		1981		1982		1983		1984	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Vont s'améliorer...	25,9	(517)	22,4	(449)	21,1	(420)	30,7	(615)	23,8	(475)	24,0	(479)	18,7	(374)
Vont rester semblables...	32,1	(642)	35,2	(704)	31,0	(619)	29,5	(591)	31,0	(621)	28,0	(560)	32,8	(656)
Vont se détériorer...	29,9	(598)	33,7	(674)	38,2	(763)	28,8	(577)	37,8	(755)	40,1	(802)	39,7	(795)
Ne sait pas...	12,1	(242)	8,7	(173)	9,7	(194)	10,9	(218)	7,4	(149)	7,9	(158)	8,8	(175)
Ensemble	100,0	(1999)	100,0	(2000)	100,0	(1996)	100,0	(2000)	100,0	(2000)	100,0	(1999)	100,0	(2000)

propre situation que de celle de la population en général (graphique 1). D'autre part, en ce qui concerne leurs conditions de vie à venir, les Français ont également tendance à les voir de plus en plus noires depuis 1978, avec cependant le même sursaut d'optimisme en 1981. De 30 % en 1978, le pourcentage de ceux qui pensaient à une détérioration de leurs conditions de vie dans les cinq ans à venir est passé à 34 % en 1979, 38 % en 1980 et de 29 % en 1981 à 38 % en 1982 et 40 % en 1983 et 1984. Néanmoins, si cette année les Français n'ont pas une appréciation plus fortement négative, ils sont toutefois encore moins nombreux à espérer une amélioration (19 % contre 24 % en 1983). Il s'agit en fait d'un transfert de réponses vers la position moyenne : 33 % n'espèrent aucun changement, 28 % étaient dans ce cas l'année dernière (tableau 3). Ainsi, l'indicateur poursuit sa baisse : − 21 contre − 16,1 en 1983 (graphique 2).

Enfin, à l'automne 1984, les Français ne croyaient guère à une amélioration de leur niveau de vie pour l'année 1985 : 9 % seulement pensaient qu'il allait augmenter, 37 % qu'il allait diminuer, 53,5 % qu'il resterait sans changement.

GRAPHIQUE 1

Evolution des indicateurs de niveau de vie[1]

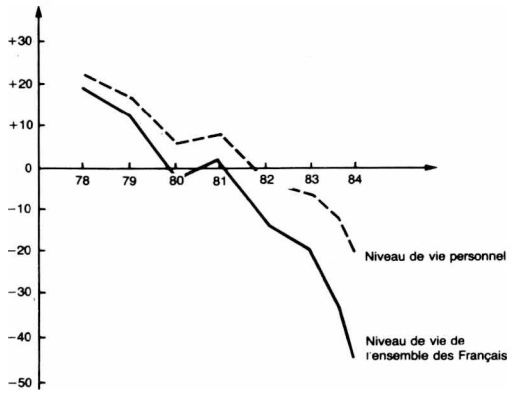

1 Les indicateurs sont les différences des pourcentages de réponses « ça va mieux » et des pourcentages de réponses « ça va moins bien »

GRAPHIQUE 2

Indicateur des conditions de vie à venir[1]

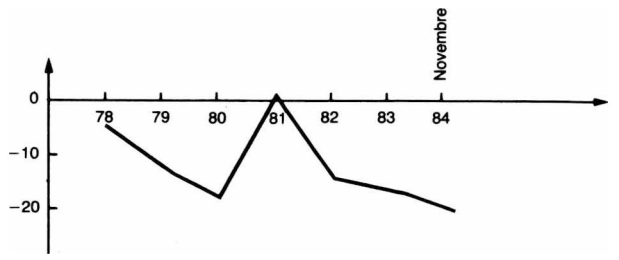

1 Les indicateurs sont les différences des pourcentages de réponses « ça ira mieux » et des pourcentages de réponses « ça ira moins bien ».

Quelles sont les catégories les plus pessimistes ?

L'âge est un facteur important de différenciation des réponses : qu'il s'agisse du niveau de vie personnel ou de celui de l'ensemble des Français, le pessimisme augmente régulièrement de 18 à 60 ans, puis décroît légèrement pour les catégories les plus âgées. Dans la population active, le mécontentement prévaut chez les chômeurs, les exploitants agricoles, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les ouvriers. Les femmes actives sont un peu plus pessimistes que les hommes actifs (71 % contre 65 %).

En ce qui concerne les conditions de vie dans les cinq années à venir, l'âge joue un rôle encore plus important. Les jeunes sont particulièrement optimistes, même certaines catégories défavorisées, comme les chômeurs, s'attendent aussi à une amélioration de leurs conditions de vie : 36 % des jeunes et 34 % des chômeurs, contre 19 % en moyenne.

Des budgets gérés au plus près

Une majorité de Français déclare toujours être obligée de s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leur budget. En 1984, ils sont presque aussi nombreux à le dire (65 %) qu'en 1981 (66 %), bien qu'une légère amélioration ait été observée pour les années intermédiaires (tableau 4). Cette contrainte budgétaire est plus fréquemment exprimée par les femmes (69 %) que par les hommes (60 %). Tout naturellement, les détenteurs de faibles revenus (moins de 65 000 F par an) et surtout les chômeurs doivent gérer leur budget au plus près : respectivement 74 % et 80 % disent devoir se restreindre. La hiérarchie des postes concernés par ces restrictions reste la même; ce sont sur les « vacances et les loisirs » que les Français sont toujours les plus nombreux à faire des sacrifices (79 %). Sur des postes déjà fortement concernés, la proportion des personnes se restreignant s'est encore légèrement accrue : l'habillement, l'achat d'équipement ménager, la voiture sont les postes les plus souvent évoqués. Mais les derniers sacrifiés sont les enfants (tableau 5).

Les jugements portés sur les dépenses de logement qui ne traduisaient aucune évolution caractéristique entre 1979 et 1983, malgré quelques fluctuactions, semblent cette année un peu différents : si 55,5 % des Français estiment que ces charges ne leur « posent pas un gros problème » ou sont même « négligeables », ils sont moins nombreux que les années précédentes. Ceci provient essentiellement de la diminution des réponses « négligeables » (de 16 % l'an dernier à 12 % cette année). A l'opposé, ces dépenses de logement représentent « une lourde » ou « très lourde charge » pour 41 % des individus (contre 38 % en 1983), parmi lesquels 7 % (contre 5 %) les estiment « très lourdes ».

TABLEAU 4

Une gestion du budget de plus en plus serrée

Etes-vous obligé, vous ou votre foyer, de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ?

	1978		1979		1980		1981		1982		1983		1984	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Oui...	52,4	(1037)	52,4	(1029)	59,3	(1184)	65,7	(1313)	64,1	(1283)	62,2	(1244)	65,0	(1299)
Non...	47,6	(941)	47,6	(934)	40,7	(814)	34,3	(687)	35,9	(718)	37,8	(756)	35,0	(701)
Ensemble	100,0	(1978)	100,0	(1963)	100,0	(1998)	100,0	(2000)	100,0	(2000)	100,0	(2000)	100,0	(2000)

TABLEAU 5

Sur quels postes se restreint-on ?

Ces restrictions concernent les postes suivants (population ayant répondu se restreindre sur ces postes) :

Restrictions sur...	1978		1979		1980		1981		1982		1983		1984	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Vacances et loisirs...	72,9	(754)	72,3	(743)	71,6	(844)	77,5	(1015)	80,0	(1024)	79,3	(987)	79,2	(1029)
Habillement...	67,3	(694)	64,6	(663)	66,4	(784)	65,0	(854)	71,4	(914)	74,8	(930)	76,6	(996)
Achat d'équipement ménager...	57,6	(596)	49,6	(509)	53,5	(633)	58,7	(771)	62,1	(794)	63,7	(792)	65,8	(856)
Voiture...	42,3	(437)	39,1	(401)	52,1	(616)	51,3	(671)	55,3	(707)	78,9	(658)	54,5	(708)
Soins de beauté...	45,2	(465)	38,5	(395)	41,1	(485)	49,5	(646)	50,9	(650)	54,7	(680)	55,4	(720)
Alimentation...	20,0	(206)	25,1	(257)	27,1	(320)	25,6	(335)	26,6	(340)	29,5	(367)	26,8	(348)
Logement...	26,9	(277)	21,2	(217)	26,8	(317)	28,8	(377)	32,0	(409)	34,5	(429)	32,1	(417)
Boisson et tabac...	24,2	(250)	20,6	(211)	21,6	(256)	28,9	(379)	30,6	(391)	31,7	(394)	28,8	(374)
Dépenses pour les enfants (*)...	5,0	(51)	15,4	(157)	18,2	(215)	20,0	(260)	21,6	(273)	22,8	(283)	21,9	(285)
Soins médicaux...	6,4	(66)	7,6	(78)	8,4	(99)	8,9	(117)	8,9	(113)	10,1	(125)	8,9	(116)

(*) En 1978 l'item était libellé ainsi : « Education des enfants ».

Parmi les catégories jugeant ces dépenses lourdes ou très lourdes, citons les locataires et les accédants (respectivement 51 % et 46 %), les habitants de la région parisienne (49 %) et des agglomérations de plus de 200 000 habitants (47 %).

Chômage : les Français sans illusion

Plusieurs questions, pour la plupart nouvellement introduites en 1984, permettent de saisir la perception que nos compatriotes ont du chômage et des problèmes sociaux ou institutionnels qui lui sont liés.

Tout d'abord, les Français s'accordent largement pour dire que le nombre des chômeurs va « augmenter pendant plusieurs années » : 83 % pensent ainsi. Le Nord et l'Est sont des régions où l'on se montre, à cet égard, encore plus pessimiste : respectivement 92 % et 90 %. Les partisans d'une « stabilisation dans un avenir proche », qui représentent 15 % de la population, se rencontrent plus souvent chez les jeunes (18 % des moins de 25 ans), en région parisienne (18 % de ceux qui y résident), dans le Centre Est et dans la région méditerranéenne (19 % dans les deux cas). La « diminution du nombre de chômeurs dans un avenir proche » est une opinion quasi-inexistante dans la population (tableau 6). Conscients du

TABLEAU 6

Chômage : évolution attendue

A votre avis, le nombre de chômeurs va-t-il... ?	1984	
	%	Effectifs
Augmenter pendant plusieurs années.	82,8	(1655)
Se stabiliser dans un avenir proche...	14,9	(297)
Diminuer dans un avenir proche...	1,2	(25)
Ne sait pas...	1,1	(22)
Ensemble	100,0	(2000)

problème, les Français expriment en outre une vive inquiétude face au risque de chômage, inquiétude qui tend à croître régulièrement depuis 1981 [1] : 63 % se disent inquiets en 1984 (dont 42 % « très inquiets »), contre 56 % en 1981; 19 % seulement se montrent peu préoccupés par cette éventualité; ils étaient 26 % en 1981.

Toutefois, la menace de chômage semble davantage ressentie pour les autres que pour soi-même ou l'un des membres du foyer; 30 % sont dans ce dernier cas (tableau 7). Cette crainte est plus fortement éprouvée par les ouvriers (47 %), également parmi les employés (39 %) et dans la catégorie des professions intermédiaires (36 %); elle prédomine chez les jeunes de moins de 25 ans (48 % des hommes et 45 % des femmes), mais elle est également présente dans la tranche d'âge 40 à 59 ans : 37 % des femmes et 36 % des hommes. Le Nord est en outre la région où les individus se sentent le plus menacés (40 %).

TABLEAU 7

Chômage, pour soi ou pour les autres ?

Etes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage... ?	1984	
	%	Effectifs
Oui...	30,5	(609)
Non...	69,5	(1391)
Ensemble	100,0	(2000)

L'indemnisation des chômeurs

D'autre part, en ce qui concerne l'indemnisation des chômeurs, la majorité des Français (80 %) pensent que tous les chômeurs ne sont pas indemnisés. Les enquêtés actifs sont plus nombreux à partager cette opinion que les inactifs (84 % et 75 %), les moins de 40 ans également (86 %). Ce sont principalement les femmes inactives qui déclarent que tous les chômeurs sont indemnisés.

Les avis sont partagés lorsqu'il s'agit de définir la façon de répartir les indemnités. En effet, la moitié de la population estime que le montant et la durée des prestations de chômage doivent être identiques pour tous les chômeurs et l'autre moitié pense que non (tableau 8). La proportion d'adeptes d'une répartition égalitaire augmente avec l'âge. Ce sont plus souvent des provinciaux de plus de 40 ans (57 %), résidant dans des agglomérations de moins de 100 000 habitants (57 %), des personnes veuves (56 %) ou mariées (53 %), des individus peu diplômés (55 % de ceux qui ont un niveau inférieur au baccalauréat, 60 % de ceux qui possèdent seulement le CEP). La position inverse est prise plus fréquemment dans les milieux très urba-

TABLEAU 8

Indemnisation : identique pour tous ?

Selon vous, le montant et la durée des indemnités de chômage doivent-ils être identiques pour tout le monde... ?	1984	
	%	Effectifs
Oui...	50,2	(1005)
Non...	49,8	(1022)
Ensemble	100,0	(2000)

1. Cette question existe depuis 1981.

nisés (59 % des enquêtés vivant dans une agglomération de plus de 100 000 habitants), et tout particulièrement à Paris et dans l'agglomération parisienne (65 %). Cet avis apparaît encore plus largement partagé par les individus les plus instruits : 70 % des diplômés du supérieur, 66 % de ceux qui ont au moins le baccalauréat ou un brevet supérieur. Les célibataires et les divorcé(e)s se montrent également plus souvent partisans d'une modulation.

Parmi les Français favorables à une répartition différenciée des indemnités de chômage, 66 % pensent que celles-ci doivent être « modulées selon les ressources globales du foyer »; 19 % estiment qu'elles doivent être « calculées en fonction du montant du salaire » et 15 % « en fonction du nombre d'années d'activité ».

Sur le financement des prestations de chômage, l'unanimité ne règne pas davantage (tableau 9).

TABLEAU 9

Le financement des prestations de chômage

Dans la situation actuelle, pour faire face aux charges financières du chômage, quelle est la solution qui vous semble préférable... ?		
	1984	
	%	Effectifs
Augmenter les cotisations ou les impôts...	33,0	(660)
Diminuer le nombre de bénéficiaires..	21,1	(423)
Diminuer le montant des allocations..	12,7	(254)
Diminuer la durée des versements...	20,7	(414)
Ne sait pas...	12,5	(250)
Ensemble	100,0	(2000)

Parmi les solutions préconisées pour faire face aux charges financières dans la conjoncture actuelle, celle « d'augmenter les cotisations ou les impôts » apparaît en priorité, citée par un tiers de la population. Cette opinion reflète d'ailleurs un certain esprit de solidarité, puisque 85 % de ces enquêtés déclarent que c'est dans le but de « donner un minimum aux chômeurs qui n'ont pas de ressources », alors qu'ils ne sont que 7 % à voir dans une telle solution un moyen « d'augmenter le montant des allocations » ou « d'allonger la durée des versements » (7 % également). Les deux solutions qui sont ensuite mentionnées, respectivement par 21 % des personnes interrogées, consistent à « diminuer le nombre de bénéficiaires » où à « diminuer la durée des versements »; 13 % pensent encore qu'il est préférable de « diminuer le montant des allocations » et 12 % n'ont pas d'avis. L'opinion selon laquelle il faut augmenter les cotisations ou les impôts est plus fréquente parmi les chômeurs eux-mêmes (49 %), les ouvriers (40 %) et les individus qui résident dans des agglomérations de moins de 100 000 habitants (40 %). Les hommes en général sont plus nombreux à émettre cet avis que les femmes (37 % et 30 %), les plus âgés (41 % des hommes de 60 ans et plus) et les plus jeunes (39 % des moins de 25 ans) plus fortement encore que ceux appartenant aux âges intermédiaires. Diminuer le nombre de bénéficiaires ou la durée des versements semblent être des solutions plus souvent envisagées par les Parisiens (respectivement 29 % et 25 %), notamment lorsqu'ils ont plus de 40 ans (33 % et 27 %), et les habitants des grosses agglomérations (27 % et 25 % dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants).

Par qui se faire aider ?

Dans ces conditions, les recours envisagés en cas de difficultés financières par suite d'une situation de chômage prolongé, pour un individu ou sa famille, constituent un aspect important du problème. Si, en 1984, 40 % des enquêtés s'adresseraient d'abord à « des parents », ils sont de moins en moins nombreux à y songer : 45 % en 1980, 44 % en 1981, 41 % en 1982 et 42 % en 1983. S'adresser à « un bureau d'aide sociale » ou « aux assistants sociaux » est au contraire en progression continue depuis ces cinq dernières années : de 11 % en 1980, dans le premier cas, le pourcentage passe à 20 % en 1982 et 24 % cette année; dans le second cas, il varie de 6 % en 1980 à 12 % en 1984. Le recours à un syndicat ou à une association professionnelle, qui avait enregistré une très forte chute en 1981 et 1982 (de 22 % à 7 %) se stabilise depuis autour de 6 %. Enfin, les pourcentages des individus qui s'adresseraient « à des amis » ou « à un organisme d'entraide » est stable : autour de 6 %.

Réduction et aménagement du temps de travail

Dans l'hypothèse d'une réduction du temps de travail hebdomadaire à 35 heures, les souhaits se portent en 1984, comme d'ailleurs en 1982, principalement vers une « demi-journée libre par semaine » (respectivement 33 % et 35 %). L'option des « journées libres pour prolonger des week-ends ou faire des ponts », prioritaire en 1981, perd de ses attraits (28 %). En revanche, le désir de « travailler une heure en moins chaque jour... » est en progression régulière, de 16 % en 1982 à 20 % en 1984. Enfin, l'envie de disposer « de journées libres s'ajoutant aux congés annuels » est citée par 13 % des actifs salariés (tableau 10). Mais, selon que l'on est homme ou femme, que l'on vit à Paris ou non, les choix opérés sont très différents. Ainsi, les femmes sont plus nombreuses à souhaiter « une demi-journée libre par semaine » (38 % contre 33,5 % pour l'ensemble des salariés) ou « une heure en moins de travail chaque jour » (22 % contre 20 %). Les hommes préfèreraient

TABLEAU 10

Réduction du temps de travail

Seule est interrogée la population salariée

Dans le cas d'une réduction du temps de travail à 35 heures par semaine, que souhaiteriez-vous en priorité ?	1982		1983		1984	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Une heure en moins de travail chaque jour pour mieux vivre votre journée (vie familiale, etc.)...	15,9	(127)	17,2	(133)	19,7	(158)
Une demi-journée libre par semaine...	34,6	(276)	29,2	(224)	33.5	(268)
Des journées libres pour prolonger des weeks-ends ou faire des ponts...	29,4	(235)	33,4	(257)	28,1	(225)
Des journées libres s'ajoutant aux congés annuels...	12,0	(96)	8,9	(68)	12,7	(102)
Ne sait pas...	0,4	(3)	2,5	(20)	1,0	(8)
Sans objet...	7,7	(61)	8,8	(68)	5,0	(40)
Ensemble	100,0	(798)	100,0	(770)	100,0	(800)

TABLEAU 11

Organisation du temps de travail

Seule est interrogée la population salariée

Dans le cadre d'un aménagement de votre temps de travail, que souhaiteriez-vous en premier lieu ?	1983		1984	
	%	Effectifs	%	Effectifs
Une plus grande possibilité de travail à temps partiel...	18,1	(141)	21,5	(172)
Une plus grande souplesse de l'organisation du travail sur la semaine ou le mois...	33,0	(256)	29,8	(239)
Une plus grande souplesse de l'organisation du travail sur l'année...	14,1	(109)	13,3	(107)
Une possibilité de congé de longue durée sans rémunération...	5,7	(44)	7,0	(56)
Un assouplissement des horaires tenant compte des contraintes familiales...	21,0	(163)	22,1	(177)
Autre...	8,1	(63)	5,1	(41)
Ne sait pas...			1,2	(10)
Ensemble	100,0	(777)	100,0	(801)

davantage prolonger leurs week-ends (32 % contre 28 %) ou leurs congés annuels (15 % contre 13 %). Les Parisiens opteraient plutôt pour des fins de semaine ou des ponts prolongés (36 % contre 28 %) et, lorsqu'ils ont moins de 40 ans, pour une demi-journée par semaine (35 %). En revanche, les provinciaux, notamment les jeunes, seraient sensibles à des congés annuels plus longs ou à plus de temps libre quotidien.

Masculin, féminin...

Dans le cadre d'un aménagement du temps de travail, les salariés préfèreraient en premier lieu « une plus grande souplesse de l'organisation du travail sur la semaine ou le mois »; mais cette réponse paraît moins fréquemment donnée cette année (30 % contre 33 % en 1983). Il s'agit surtout des célibataires (37 %), des provinciaux de plus de 40 ans (35 %) et des hommes en général (33 %) (tableau 11). A l'inverse, « une plus grande possibilité de travail à temps partiel » correspond à une demande plus fréquemment émise (21,5 % contre 18 % l'an dernier). Le souhait de temps partiel émane le plus souvent des Parisiens jeunes (38 % des moins de 40 ans), des femmes dans leur ensemble (27 %), mais plus fortement encore de celles âgées de 25 à 39 ans (34 %). Les réponses aux autres solutions proposées sont pratiquement stables d'une année sur l'autre : 22 % des salariés souhaiteraient « un assouplissement des horaires tenant compte des contraintes familiales », en particulier les individus mariés (28 %), les femmes ayant entre 25 et 39 ans (26 %) et les provinciaux de moins de 40 ans (26 % également). « Une plus grande souplesse de l'organisation du travail sur l'année » intéresse 13 % des salariés et « une possibilité de congé de longue durée sans rémunération », 6 % des salariés en 1983.

En ce qui concerne la possibilité d'effectuer des démarches administratives pendant les heures de travail, l'évolution observée au cours de ces dernières années ne traduit aucune tendance caractéristique. La majorité des salariés peut les effectuer « sans difficulté » ou « par arrangement avec l'employeur » : 42 % et 37 % comme l'an passé. Ces démarches représentent toujours une source de difficultés pour 19 % des personnes de cette catégorie qui se trouvent contraintes soit de « perdre une demi-journée de salaire » (5 % en 1984, 6 % en 1980), soit simplement de « ne pouvoir s'absenter ». Cette dernière contrainte est en constante diminution depuis 1982 où l'on avait

observé une augmentation du nombre des salariés concernés : 9 % en 1980, 11 % en 1982, 10 % en 1983, 9 % en 1984.

L'existence de conflits entre la vie professionnelle et la vie familiale est mentionnée cette année par 38 % de la population active, proportion qui demeure toujours plus élevée que celles enregistrées antérieurement à 1982 : 28 % en 1978, 35 % en 1979 et 1980, 32 % en 1981 (tableau 12). Les femmes, en général, ressentent davantage l'existence de tels conflits (41 %), surtout lorsqu'elles ont entre 25 et 39 ans (48 %) ou qu'elles sont mariées (42 %) ou divorcées (58 %). Les patrons et les indépendants, les cadres supérieurs et les membres des professions libérales se déclarent les plus concernés par ce type de conflit (respectivement 49 % et 48 %).

Devant le choix entre « du temps libre plus long » et « une amélioration de leur pouvoir d'achat », les actifs optent de plus en plus pour le pouvoir d'achat (tableau 13). Une augmentation du temps libre est un peu plus souvent préconisée par les femmes (38 %), notamment les femmes mariées.

Problèmes de société

Une très large majorité de Français estime toujours que la société a besoin de se transformer profondément. Cependant, la relative stabilité enregistrée depuis 1978 (variations inférieures à deux points d'une année sur l'autre) fait place, au cours de ces deux dernières années, à des oscillations : c'est à l'automne 1983 que les personnes étaient les moins nombreuses à souhaiter une transformation de la société (71 %), alors que c'est à l'automne 1984 qu'elles sont les plus nombreuses (77 %). Ce besoin de changement émane davantage d'enquêtés d'âge moyen (83 % pour les 39-49 ans et surtout des femmes de cet âge : 88 %), ayant des enfants de moins de 16 ans et des parisiens. De fait, l'inquiétude accompagne fréquemment ce souhait de transformation. Ainsi, 83 % de ceux qui craignent beaucoup le chômage optent pour des changements. Il en va de même pour les personnes qui s'attendent à une détérioration de leurs conditions de vie dans les cinq ans : 83 % sont favorables à des transformations.

Cependant, cette poussée favorable à une transformation de la société ne paraît pas modifier le choix des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Comme en 1983, les deux tiers des personnes souhaitent des réformes progressives (tableau 14). Cette préférence croît avec l'âge (de 65 % avant 21 ans à 70 % à partir de 65 ans), et le niveau d'études (de 57 % pour les « sans diplôme » à 76 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur). A l'opposé, les partisans de changements radicaux (31 %) sont plus souvent des jeunes parisiens (37 %), des habitants du Nord (40 %) ou des hommes d'âge moyen (39 % entre 21 et 49 ans).

Le fonctionnement de la justice est toujours très critiqué, mais une amélioration s'amorce.

TABLEAU 12

Travail et vie personnelle

Seule est interrogée la population active

(Et maintenant) est-ce que, dans l'organisation de votre semaine, votre vie de travail vient parfois en conflit avec votre vie personnelle ou familiale ?

	1978		1979		1980		1981		1982		1983		1984	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Oui...	28,1	(292)	35,1	(363)	35,4	(365)	32,3	(325)	43,5	(451)	36,9	(364)	38,2	(386)
Non...	71,9	(750)	64,9	(671)	64,6	(665)	67,7	(681)	56,5	(586)	63,1	(624)	61,8	(625)
Ensemble	100,0	(1042)	100,0	(1034)	100,0	(1030)	100,0	(1006)	100,0	(1038)	100,0	(988)	100,0	(1012)

TABLEAU 13

Du temps libre ou du pouvoir d'achat ?

Seule est interrogée la population active

Quelle est votre préférence entre... ?

	1982		1983		1984	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Une amélioration de votre pouvoir d'achat...	54,8	(570)	61,6	(608)	63,6	(643)
Un temps libre plus long...	44,4	(462)	37,0	(365)	36,0	(364)
Les deux...	0,5	(6)	1,1	(11)	0,2	(2)
Ne sait pas...	0,2	(2)	0,4	(4)	0,2	(3)
Ensemble	100,0	(1039)	100,0	(988)	100,0	(1011)

TABLEAU 14

Quel type de changement pour notre société ?

Pour que la société change comme vous le souhaitez, êtes-vous pour... ?	1978		1979		1980		1981		1982		1983		1984	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Des réformes progressives.	62,5	(1003)	67,3	(1038)	62,1	(970)	68,3	(1013)	63,4	(942)	66,4	(941)	66,6	(1030)
Des changements radicaux.	31,5	(507)	28,2	(435)	32,6	(510)	28,4	(420)	32,7	(485)	30,9	(437)	30,9	(479)
Ne sait pas...	6,0	(96)	4,5	(70)	5,3	(83)	3,3	(49)	3,9	(58)	2,7	(38)	2,5	(39)
Ensemble	100,0	(1606)	100,0	(1543)	100,0	(1563)	100,0	(1482)	100,0	(1486)	100,0	(1416)	100,0	(1547)

TABLEAU 15

Le fonctionnement de la justice

Etant donné ce que vous connaissez de la justice, comment pensez-vous qu'elle fonctionne en France en 19..?	1978		1979		1980		1981		1982		1983		1984	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Très bien...	1,1	(22)	1,4	(27)	1,0	(21)	1,1	(23)	0,9	(18)	0,7	(13)	1,5	(30)
Assez bien...	20,4	(408)	24,9	(499)	22,3	(446)	22,3	(446)	24,0	(480)	24,4	(487)	27,0	(540)
Assez mal...	37,4	(747)	40,5	(809)	40,5	(811)	40,4	(807)	39,1	(783)	41,3	(826)	36,3	(726)
Très mal...	29,8	(595)	23,6	(473)	29,0	(580)	26,6	(532)	25,7	(515)	24,8	(497)	26,0	(520)
Ne sait pas...	8,4	(168)	7,6	(151)	5,7	(114)	7,0	(141)	7,9	(158)	6,2	(124)	6,9	(139)
Ne veut pas répondre...	2,9	(57)	2,0	(41)	1,5	(29)	2,6	(51)	2,4	(48)	2,6	(52)	2,3	(45)
Ensemble	100,0	(1998)	100,0	(2000)	100,0	(2000)	100,0	(2000)	100,0	(2000)	100,0	(2000)	100,0	(2000)

TABLEAU 16

Diffusion de l'informatique : difficile de résister !

Au cours des années à venir, la diffusion de l'informatique va modifier certains aspects des conditions de vie. Considérez-vous cette évolution comme une chose... ?	1979		1980		1982		1983		1984	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Souhaitable...	22,0	(439)	26,9	(538)	29,0	(580)	34,2	(684)	38,8	(776)
Peu souhaitable, mais inévitable...	53,7	(1070)	47,0	(938)	47,4	(947)	48,1	(961)	45,8	(916)
Regrettable et dangereuse...	20,1	(402)	21,1	(421)	21,6	(433)	15,3	(307)	13,2	(264)
Cela dépend...	2,0	(4)	0,6	(11)	—	—	—	—	—	—
Ne sait pas...	4,0	(79)	4,4	(88)	2,0	(40)	2,4	(48)	2,2	(44)
Ensemble	100,0	(1994)	100,0	(1996)	100,0	(2000)	100,0	(2000)	100,0	(2000)

A l'automne 1984, on enregistre la plus faible proportion de Français qui portent un jugement défavorable sur la justice (62 %) (tableau 15). L'appréciation négative est plutôt portée dans des régions comme dans le Bassin parisien et la Méditerranée (67 %), le Nord (66 %), ou par des personnes ayant des enfants de moins de 16 ans (66 %), ou encore par des individus d'âge moyen (65 % de 21 à 49 ans).

On ne peut tourner le dos au progrès

La percée du modernisme et des technologies nouvelles poursuit son avancée dans les esprits, surtout dans le domaine de la diffusion de l'informatique. La proportion de ceux qui l'estiment « souhaitable » continue de progresser : de 22 % en 1979 à 39 % en 1984 (tableau 16). Cette appréciation émane plutôt des jeunes (49 % avant 35 ans), notamment des jeunes parisiens (57 %), des diplômés (59 % des diplômés de l'enseignement supérieur, 57 % des titulaires du bac seulement) et des habitants des grandes agglomérations (44 % à partir de 100 000 habitants et 45 % à Paris et dans son agglomération). Les personnes résignées, qui jugent « peu souhaitable, mais inévitable » la modification apportée dans certains aspects de leurs conditions de vie par la diffusion de l'informatique, voient leur nombre diminuer plus lentement : de 54 % en 1979 à 46 % en 1984. La position la

plus extrême, à savoir « il s'agit d'une évolution regrettable et dangereuse », qui se maintenait entre 1979 et 1982 autour de 21 %, a amorcé une décrue à partir de 1983 : 15 %, puis 13 % en 1984.

L'évolution des mentalités à propos du progrès scientifique et de ses « retombées » paraît plus lente. Certes, ceux qui jugent que les découvertes scientifiques et leur utilisation améliorent « un peu » leur vie quotidienne augmentent : proportion la plus forte sur la série 1978-1984, 57 %. En revanche, les défenseurs du progrès scientifique (réponse « beaucoup ») continuent à être minoritaires. Depuis 1982, on en compte 30 % en 1984, 32 % en 1983, 31 % en 1982, contre 35 % auparavant. Cette confiance dans les applications du progrès émane plus souvent des diplômés (53 % des diplômés de l'enseignement supérieur, 46 % des titulaires du seul baccalauréat), des hommes (33 %) que des femmes (28 %) et des jeunes parisiens (44 %).

Solidarité

Pour les Français, la solidarité concerne essentiellement les chômeurs, les handicapés et les malades, les personnes âgées et les familles. Interrogés sur la catégorie pour laquelle « on dépense le plus », ils citent en premier lieu les handicapés et les malades (34 %), puis les chômeurs (32 %). Les personnes âgées (15 %) et les familles (10 %) sont moins souvent mentionnées (tableau 17). Si l'on parle davantage des handicapés dans les agglomérations de moins de 100 000 habitants (40 %), dans l'Ouest (42 %) et le Nord (38 %), on pense plus fréquemment aux chômeurs dans les agglomérations d'au moins 100 000 habitants, à Paris (40 %), dans le Centre Est (42 %) et l'Est (39 %).

Demander pour quelle catégorie les efforts de la collectivité sont les plus insuffisants entraîne une modification de l'ordre des catégories citées précédemment. Viennent en tête, cette fois, les personnes âgées, lesquelles sont mentionnées par 36 % des personnes interrogées; elles sont suivies par les chômeurs (28 %). Ces derniers correspondent donc bien à un pôle important de la solidarité (cités fréquemment à la fois pour « on dépense le plus » et « les efforts... les plus insuffisants »). Si la catégorie des chômeurs est plus souvent avancée par les jeunes (39 % avant 21 ans) et dans les agglomérations de moins de 50 000 habitants (35 %), celle des personnes âgées l'est davantage par les personnes de plus de 64 ans (45 %), les habitants des grandes agglomérations (45 % à partir de 100 000 habitants, 49 % à Paris et dans l'agglomération parisienne), et surtout par les parisiens de plus de 40 ans (63 %).

TABLEAU 17

La solidarité des Français

En %

En France, comme dans de nombreux pays étrangers, en cas de maladie, de chômage, pour les personnes âgées, les familles... des prestations sont distribuées.
A votre avis, pour quelle catégorie dépense-t-on le plus ?
A votre avis, pour quelle catégorie les efforts de la collectivité sont-ils les plus insuffisants ?

	1984	
	« Le plus »	« Les plus insuffisants »
Les chômeurs...	31,9	28,0
Les handicapés et les malades...	34,4	7,7
Les personnes âgées...	14,7	36,1
Les familles...	9,8	14,2
Les émigrés, le tiers monde...	4,7	0,5
Les jeunes...	0,9	3,5
Autres catégories...	3,6	10,0
Ensemble	100,0	100,0

Energie : les difficultés s'estompent

En matière d'énergie, l'éventualité de graves pénuries dans les deux ans à venir paraît de moins en moins vraisemblable : la proportion de Français qui les estiment « impossibles » ou « très peu probables » continue de progresser : 52 % en 1984, 16 % en 1979.

Par ailleurs, le nombre des partisans d'une politique énergétique axée sur le développement du programme électronucléaire en France augmente légèrement (de 60 % en 1983 à 62 % en 1984), par une augmentation des réponses « plutôt d'accord » au détriment des « tout à fait d'accord » et des « assez peu d'accord » (tableau 18). Cette politique est plus souvent soutenue par les hommes (66 %) que par les femmes (58 %), par les plus âgés (66 % à partir de 50 ans) que par les plus jeunes (50 % avant 25 ans), en province (64 %) qu'à Paris (50 %). Seulement 23 % des personnes interrogées se déclarent suffisamment informées de la politique énergétique menée par le gouvernement (30 % des hommes et 17 % des femmes). Ceux qui répondent « non » sont très partagés : 39 % le regrettent, ce sont les plus diplômés (54 % à partir du bac), les plus jeunes (46 % avant 35 ans), les habitants de la région parisienne (51 %, et même 59 % chez les parisiens de moins de 40 ans). En revanche, 38 % se désintéressent de la politique énergétique : 54 % à partir de 65 ans et 57 % chez les non diplômés. Ceux qui souhaitent être mieux informés citent, comme premier moyen, la radio et la télévision (40 %), les journaux venant en second lieu (28 %). Malgré ce constat, 50 % de la population se prononcent pour un maintien des interventions de l'Etat dans le domaine de l'énergie (prix de l'énergie, aides aux entreprises, décision d'approvisionnements), et 27 % pour un renforcement des actions étatiques; 53 % jugent la publicité pour une source d'énergie plutôt utile.

Interrogés sur la signification de l'expression « maîtrise de l'énergie », la majorité des Français choisit de répondre « éviter les gaspillages » (53 %). Notons en outre que 77 % des personnes

TABLEAU 18
Le nucléaire

En fait, cette part [du nucléaire dans la production d'électricité en France] est actuellement voisine de 55 % en 1984. Elle est appelée à croître dans l'avenir. Compte tenu des précisions à propos du développement de l'énergie nucléaire en France, êtes-vous d'accord avec cette politique énergétique ?								
	1981		1982*		1983**		1984***	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Tout à fait d'accord...	24,2	(483)	22,8	(455)	26,1	(523)	23,8	(476)
Plutôt d'accord...	33,9	(677)	33,1	(662)	33,6	(672)	38,1	(762)
Assez peu d'accord...	23,6	(472)	24,3	(485)	23,7	(473)	21,9	(437)
Pas du tout d'accord...	16,5	(330)	18,5	(371)	14,5	(291)	14,4	(288)
Ne sait pas...	1,8	(37)	1,3	(26)	2,1	(41)	1,8	(36)
Ensemble	100,0	(2000)	100,0	(2000)	100,0	(2000)	100,0	(2000)

* *Il était précisé en 1982, que la part devait atteindre 70 % en 1990*
** *Il était précisé en 1983, que la part devait atteindre 75 % en 1990*
*** *Il était précisé en 1984, que la part devait atteindre 75 % en 1990*

estiment avoir fait personnellement des économies d'énergie, et 32 %, pouvoir en faire plus. Le quart des personnes interrogées évoque le « développement des énergies nouvelles » pour assurer la maîtrise de l'énergie, et seulement 18 % « l'équipement en matériel permettant de consommer moins ».

A propos de l'indépendance énergétique de la France, le rôle accordé aux énergies nouvelles devient prépondérant : 58 % pensent qu'il vaut mieux favoriser principalement « l'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables », alors que le quart se prononce pour des « économies d'énergie ». 14 % pensent qu'il vaudrait mieux favoriser la production d'énergie dans le cadre du programme électronucléaire.

la majorité des Français souhaite limiter la vitesse sur les routes

La sécurité routière préoccupe toujours les Français, puisqu'elle apparaît comme un des principaux motifs d'inquiétude. La progression de la crainte d'un accident de la route (56 % « beaucoup » ou « assez » inquiets en 1981) s'est stabilisée à partir de 1983 (73 %). Il est vrai que 16 % des personnes interrogées déclarent avoir été personnellement victimes plus ou moins grièvement d'un accident de la circulation, et que 53 % ont eu parmi leurs proches des victimes d'accidents plus ou moins graves (tableau 19). De plus en plus de personnes estiment qu'il est possible de diminuer le nombre des tués et des blessés dans les accidents de la route : de 79 % en 1981 à 83 % en 1983, la proportion atteint 90 % en 1984, où le terme plus générique d'accidents de la circulation était utilisé. Si 36 % des personnes sont d'accord pour une proposition telle que « c'est normal qu'il y ait beaucoup de victimes de la circulation dans un pays où l'on se déplace beaucoup », 83 % considèrent que les limitations de vitesse sont indispensables à la sécurité.

Pour leurs déplacements régionaux (hors de leur commune ou de leur agglomération), 45 % des Français prennent les transports en commun, 44 % d'entre eux utilisent l'autocar. Les motifs de ces derniers déplacements concernent principalement les visites et les loisirs (49 %), mais aussi les affaires personnelles (démarches diverses, santé... 38 %) et les achats (34 %).

TABLEAU 19
Sécurité routière

Parmi vos proches (parents, amis), y-a-t-il eu des victimes d'accidents de la circulation... ?						
	1984					
	Oui		Non		Ensemble	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Légèrement accidentées...	22,5	(449)	77,5	(1551)	100,0	(2000)
Gravement accidentées (plus de 6 jours d'hospitalisation)...	18,4	(369)	81,6	(1631)	100,0	(2000)
Mortellement accidentées...	11,7	(234)	88,3	(1766)	100,0	(2000)

La tradition familiale : reprise en 1984 ?

L'évolution qui marque la famille aujourd'hui est très nettement perçue par les Français[2]; 69 % estiment que « les gens auront, dans vingt ans, des formes de vie familiale très différentes de la leur ».

Cependant, à plus court terme, l'automne 1984 confirme le mouvement observé l'année précédente, à savoir que la lente désaffection qui atteignait les attitudes traditionnelles à l'égard de la famille semble s'être interrompue. L'évolution d'une opinion comme « la famille est le seul endroit où l'on se sent bien et détendu » l'illustre : la proportion des réponses affirmatives a décru régulièrement de 70 % en 1981 à 61 % en 1982, pour se stabiliser à 63 % en 1983 et 1984. L'attachement à cette notion croît avec l'âge (de 29 % chez les moins de 21 ans à 86 % à partir de 65 ans) et décroît avec la taille de l'agglomération (de 75 % dans celles de moins de 2 000 habitants à 60 % dans celles de plus de 100 000 habitants et même 37 % à Paris et dans son agglomération). Finalement, 81 % des provinciaux de plus de 40 ans sont d'accord avec cette assertion.

Les opinions à propos du mariage suivent une évolution similaire : la proportion des tenants du mariage « union indissoluble » qui diminuait (surtout entre 1980 et 1981, de 28 % à 24 %) semble se stabiliser (24 % en 1984). A l'opposé, les partisans d'une « dissolution par simple accord des deux parties » ont plutôt conforté leur position (38 %), alors que les défenseurs de « la dissolution dans des cas très graves », qui devenaient plus nombreux jusqu'en 1982, ont tendance à diminuer légèrement. L'effet de génération/âge est manifeste dans ce domaine; si les plus âgés prônent l'indissolubilité (sont de cet avis 33 % entre 50 et 64 ans, 47 % à partir de 65 ans), les plus jeunes défendent la dissolution par simple accord (57 % avant 21 ans, 55 % entre 21 et 34 ans). Les personnes d'âge moyen sont plus partagées, mais seraient légèrement plus favorables à la dissolution pour motifs graves (35 % entre 35 et 49 ans, mais aussi 40 % entre 50 et 64 ans). Les partisans de la dissolution par simple accord sont particulièrement nombreux à Paris et dans son agglomération (59 %).

Pourquoi se marier ?

La diminution du nombre des mariages, le rejet de l'indissolubilité... incitent à se demander pourquoi un couple se marie. Poser la question sous une forme générale à l'ensemble des Français de plus de 18 ans montre que près de la moitié répond « un engagement profond » (47 %) (tableau 20). Il est vrai que cette opinion est plus le fait des plus âgés (56 % à partir de 65 ans) et des femmes (50 %). L'« intérêt de l'enfant » semble être la seconde motivation du mariage (26 %). La « pression des familles » n'est citée que par 12 % des personnes interrogées; cette position est soutenue plus souvent par des jeunes (18 % avant 34 ans), et notamment les parisiens de moins de 40 ans (25 %) et les personnes vivant en concubinage (32 %).

TABLEAU 20

Pourquoi se marier ?

Pour quelle raison principale, à votre avis, un couple se marie-t-il, le plus souvent... ?	1984	
	%	Effectifs
C'est plus facile de vivre ensemble quand on est marié...	15,0	(300)
Se marier correspond à un engagement profond...	47,4	(949)
C'est l'intérêt de l'enfant...	25,8	(517)
La pression des familles va dans ce sens...	11,7	(235)
Ensemble	100,0	(2000)

A l'égard de la cohabitation juvénile, on observe aussi une relative stabilité depuis 1983; si 38 % font part de leur désaccord, 37 % se disent « tout à fait d'accord » et 26 % s'estiment indifférents. Dans ces deux derniers groupes, 59 % des personnes jugent que les parents doivent alors apporter une aide financière ou en nature aux jeunes.

Dans le cas d'une naissance hors mariage, il paraît « normal » que le père reconnaisse son enfant (93 %) et se sente financièrement responsable de lui (94 %). Au sujet du divorce, les avis sont plus partagés : 70 % des personnes estiment que le père « doit toujours participer aux charges financières jusqu'à la majorité de l'enfant », alors que 30 % jugent que sa « participation devrait dépendre de la situation financière de la mère ».

La solidarité entre générations se manifeste pour les parents âgés : en cas de besoin, 73 % des Français répondent que c'est aux enfants de « s'en occuper principalement », et non aux pouvoirs publics (idée soutenue par 27 %). L'intervention des pouvoirs publics est cependant perçue comme une « bonne chose » pour faire payer les pensions alimentaires en cas de difficultés entres des parents divorcés ou séparés (92 %). Les femmes (95 %) soutiennent plus souvent ce point de vue que les hommes (89 %). Les personnes divorcées, séparées ou vivant en concubinage y sont un peu plus fréquemment opposées (87 %).

A propos du travail des femmes, c'est aussi une certaine stabilisation sur les positions acquises qui prévaut. Les personnes qui pensent que les « femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge » sont passées de 41 % en 1978 à 29 % en 1983 et à 30 % en 1984.

2. Dans la mesure où l'article page 21 présente un certain nombre de tableaux, on ne les reprendra pas ici.

Les partisans de l'idée selon laquelle les femmes « devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent », qui avaient tendance à augmenter (de 30 % en 1978 à 41 % en 1983) regroupent 41 % de la population en 1984. Cette opinion est très largement majoritaire chez les parisiens de moins de 40 ans (73 %), les femmes actives (57 %), les concubins (63 %) et les célibataires (58 %). Les plus diplômés (77 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur, 69 % pour les titulaires du seul baccalauréat) affirment également ce point de vue.

L'aide à la famille...

Depuis 1981, la politique familiale s'est traduite par une appréciation des prestations familiales. En 1982, on remarque que les Français ont bien perçu le relèvement intervenu. En 1984 comme en 1983, moins de 30 % des interviewés estiment cette aide globalement « suffisante » (tableau 21). A cet égard, précisons qu'un tiers de l'échantillon déclare que son foyer reçoit de telles prestations. Parmi ces enquêtés, la proportion de ceux pour qui il « serait impossible de boucler leur budget sans les prestations familiales » est de 19 % en 1984, alors qu'elle avait tendance à augmenter légèrement les années précédentes : 15 % en 1981, 16 % en 1982 et 20 % en 1983.

... en fonction des revenus ?

Le rôle que les Français semblent donner à la prise en charge, par la collectivité, des familles aux ressources insuffisantes évolue. Ils sont de plus en plus nombreux à estimer que « cela leur donne la possibilité de vivre » : 53 % en 1981, 63 % en 1984. L'opinion selon laquelle « cela leur enlève tout sens des responsabilités » perd du terrain : 43 % en 1981 et 35 % en 1984. De même, le rôle des prestations familiales serait « plutôt de corriger les inégalités de revenus » (58 %). Cependant, 40 % répondent que l'objectif des allocations serait « plutôt de favoriser la natalité ». Cette opinion est davantage soutenue en milieu urbain (43 %) que rural (33 %), à Paris et dans son agglomération (53 %) et par les femmes actives (45 %).

On perçoit nettement la relation natalité-revenu quand on demande aux personnes qui ont des enfants de moins de 16 ans si leurs « revenus actuels leur permettraient d'élever un enfant de plus » : 44 % répondent qu'il leur faudrait « s'imposer des restrictions » et cela « paraît impossible » à 37 %. En revanche, 19 % déclarent qu'un enfant de plus ne leur poserait aucune difficulté financière. Les réponses semblent évoluer avec le nombre d'enfants : si ceux qui en ont un répondent un peu plus souvent que les autres « sans difficulté » (26 %), ceux qui en ont deux déclarent « avec des restrictions » (50 %). A partir de trois enfants, en avoir un quatrième paraît « impossible » (48 %).

TABLEAU 21
L'aide à la famille

Vous savez que les familles qui ont des enfants touchent des prestations destinées à les aider et à compenser les charges que représentent ces enfants. Pensez-vous que cette aide est globalement... ?

	1981		1982		1983		1984	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Suffisante...	31,2	(624)	35,8	(715)	29,5	(589)	28,1	(561)
Insuffisante...	64,0	(1280)	59,9	(1198)	64,9	(1297)	66,3	(1325)
Ne sait pas...	4,7	(94)	4,3	(86)	5,6	(112)	5,6	(111)
Injustifiée...	0,1	(2)	(ε)	(1)	(ε)	(1)	(ε)	(1)
Ensemble	100,0	(2000)	100,0	(2000)	100,0	(1999)	100,0	(2000)

Pour accroître l'efficacité de l'aide aux familles, 44 % des personnes se prononcent pour « une augmentation de l'aide en argent », et 30 % pour « un accroissement des équipements collectifs ». D'autre part, l'accès aux équipements et services existants pourrait avoir un coût croissant avec le revenu pour 43 %, un coût identique pour tous pour 29 % et être pris en charge collectivement pour 27 %. A propos de la répartition actuelle des allocations familiales, des tendances similaires sont relevées : 64 % (en augmentation de 4 points par rapport à l'année précédente) les souhaiteraient calculées en fonction inverse du salaire, mais seulement 18 % les verraient supprimées à partir d'un certain salaire.

Préserver l'environnement, une chose importante pour 96 % des Français

La préservation de l'environnement, entendu au sens large, constitue toujours, pour 96 % des Français, un objectif important (et « très important » pour 67 %). Ces pourcentages sont assez stables depuis 1981. Les enquêtés qui lui accordent le plus d'intérêt sont les parisiens de

moins de 40 ans (86 %) et les individus ayant un niveau d'études supérieures (83 %). Notons que 58 % des Français se sentent insuffisamment informés en ce domaine.

Parmi les actions de défense de l'environnement, la qualité de l'eau représente le premier aspect auquel les Français se montrent sensibles, cité par 27 % d'entre eux; sont ensuite mentionnées la qualité de l'air (17 %), la qualité des produits agricoles et alimentaires (15 %) et la conservation de la flore et de la faune (14 %). Les pollutions et les risques industriels sensibilisent une minorité de la populaiton (12 %) et le transport des matières dangereuses (produits toxiques, radioactifs) ne touche que 7 % de l'ensemble des personnes interrogées. Rappelons qu'en 1984, les fûts de dioxine de Sévéso firent scandale. D'autres aspects encore, comme la qualité du paysage, celles des villes ou la collecte et le transport des déchets apparaissent globalement très peu cités (par moins de 4 %) (tableau 22). Les provinciaux âgés de plus de 40

TABLEAU 22

Que faut-il privilégier dans la défense de l'environnement ?

Premier aspect cité

Dans cette liste d'actions de défense de l'environnement, quels sont les aspects auxquels vous êtes le plus sensible... ?	1984 %	Effectifs
Qualité de l'eau...	27,4	(548)
Qualité de l'air...	16,8	(336)
Conservation de la flore, de la faune...	14,3	(286)
Qualité des produits agricoles et alimentaires...	14,9	(297)
Pollutions et risques industriels...	12,3	(246)
Qualité des villes...	2,9	(57)
Qualité du paysage...	3,1	(62)
Collecte et transport des déchets...	1,6	(33)
Transport des matières dangereuses (produits toxiques, radioactifs...)...	6,7	(134)
Ensemble	100,0	(1999)

ans, les enquêtés vivant dans des communes de moins de 2 000 habitants, en pavillon ou en habitat individuel se déclarent plus souvent sensibles à la qualité de l'eau (respectivement 35 %, 37 % et 33 %), alors que celle de l'air concerne bien naturellement davantage la population parisienne (23 %), celle vivant en immeuble collectif non HLM (22 %), et également les femmes un peu plus que les hommes (19 % et 14 %). Les pollutions industrielles sont plutôt mentionnées par des enquêtés diplômés du supérieur (26 %), par des parisiens jeunes (23 % des moins de 40 ans), par des hommes plus que par des femmes (14 % et 11 %). La qualité des produits agricoles et alimentaires soucie plutôt les personnes âgées (17,5 %) et relativement moins instruites.

On notera encore que 30 % des Français « se sentent exposés à des risques importants du fait de l'activité de certaines usines »; il s'agit particulièrement de parisiens jeunes (54 % des moins de 40 ans).

Satisfaction sur le cadre de vie quotidien

Interrogés sur leur cadre de vie quotidien, c'est-à-dire sur l'environnement de leur foyer, 81 % des personnes se disent satisfaites, dont 28 % « très satisfaites », pourcentage légèrement plus élevé que les deux dernières années (26 % en 1982 et 1983). Comme on pouvait s'en douter, l'insatisfaction est plus grande en milieu urbain (23 % de ceux qui résident en ville ou en zone périphérique, contre 19 % sur l'ensemble de l'échantillon), à Paris et dans l'agglomération parisienne (30 %) et en habitat HLM/ILN (33 %).

Les bruits perçus au domicile gênent 37 % de la population interrogée. Bien sûr, cette gêne est plus fortement dénoncée par les citadins (51 %). Le type de logement qu'occupe l'enquêté n'est pas neutre non plus : ainsi, souffrent des bruits 54 % de la population vivant en HLM (dont 24 % « beaucoup »), 51 % des habitants des autres immeubles (dont 32 % « un peu »), alors que les occupants de pavillon ne sont que 25 % à se sentir gênés. Parmi les types de bruits perçus, ceux provenant des automobiles et des deux roues, ainsi que ceux imputés aux voisins sont les plus importants (cités en premier lieu par respectivement 22 %, 20 % et 21 % des enquêtés gênés).

Sécurité dans le voisinage

Dans le voisinage, se posent également des problèmes de sécurité [3] (tableau 23). Parmi ceux-ci, le cambriolage vient en tête, reconnu comme un problème par 64,5 % des personnes interrogées, suivi du vandalisme, cité par 62,5 %. La sécurité individuelle face aux agressions inquiète aussi 59 % des Français. L'évolution des résultats depuis 1980 ne révèle aucune tendance nette; le sentiment d'insécurité semble plutôt stabilisé, après une forte croissance entre 1977 et 1980 [4]. On notera simplement que la proportion des individus considérant le vandalisme comme « un grave problème » est un peu plus élevée en 1984 qu'en 1983 (33 % et 31 %), alors que pour les deux autres maux, les pourcentages sont identiques. Ces perceptions sont plus particulièrement urbaines : environ 40 % des habitants des villes les dénoncent comme de graves problèmes. La population de Paris et son agglomération est particulièrement touchée, notamment celle des plus de 40 ans; parmi les parisiens, 50 % (et 64 % des plus de 40 ans) voient dans le cambriolage un « grave problème » (contre 31 % pour l'ensemble des personnes interrogées). Dans

3. Sur ce thème, voir « Que craignent les Français ? », Consommation et modes de vie, n° 3, juin 1985.

4. Le CREDOC était maître d'œuvre pour l'enquête OSCE de 1977. Elle concerne un échantillon comparable en tout point aux enquêtes « Aspirations ».

TABLEAU 23

Sécurité dans le voisinage

Des problèmes plus ou moins graves peuvent se poser à propos de la sécurité dans le voisinage. Aidez-vous de cette liste pour répondre. Est-ce que... ?

		Est un grave problème		Pose un problème		N'est pas un grave problème		Ne pose aucun problème		N.S.P. ou N.R.*		Ensemble	
		%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Le cambriolage...	Enquête OSCE 1977	23,4	(456)	27,1	(528)	20,4	(398)	28,7	(559)	0,5	(9)	100,0	(1950)
	Enquête CREDOC 1980	32,1	(643)	32,3	(645)	17,8	(355)	17,3	(345)	0,6	(12)	100,0	(2000)
	Enquête CREDOC 1983	31,7	(635)	31,9	(637)	17,3	(346)	18,4	(369)	0,7	(14)	100,0	(2000)
	Enquête CREDOC 1984	31,2	(625)	33,3	(665)	16,0	(320)	18,9	(378)	0,6	(12)	100,0	(2000)
La sécurité individuelle face aux agressions...	Enquête OSCE 1977	18,4	(359)	22,9	(447)	22,5	(439)	35,6	(694)	0,6	(11)	100,0	(1950)
	Enquête CREDOC 1980	34,1	(682)	25,5	(509)	16,4	(328)	23,3	(467)	0,7	(14)	100,0	(2000)
	Enquête CREDOC 1983	31,7	(634)	26,6	(532)	18,8	(376)	22,1	(442)	0,8	(17)	100,0	(2000)
	Enquête CREDOC 1984	32,0	(640)	27,4	(548)	18,1	(362)	21,4	(469)	1,1	(21)	100,0	(2000)
Le vandalisme...	Enquête OSCE 1977	19,8	(387)	23,8	(465)	21,5	(420)	34,3	(668)	0,5	(10)	100,0	(1950)
	Enquête CREDOC 1980	34,5	(688)	26,9	(538)	16,0	(319)	21,9	(438)	0,7	(14)	100,0	(1997)
	Enquête CREDOC 1983	30,9	(619)	29,5	(590)	17,8	(356)	20,8	(416)	0,9	(19)	100,0	(2000)
	Enquête CREDOC 1984	32,7	(654)	29,8	(596)	16,9	(338)	19,4	(388)	1,2	(23)	100,0	(2000)

* *Enquête OSCE 1977 : NR*
Enquête CREDOC (1980-1983) : NSP

TABLEAU 24

Vie associative

Faites-vous partie ou participez-vous aux activités d'une association (ou d'un groupe)... ?

	1978		1981		1984	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Sportive...	15,4	(308)	16,4	(328)	17,5	(351)
Culturelle, de loisirs, d'éducation populaire...	14,1	(282)	14,9	(299)	11,6	(232)
Confessionnelle...	5,9	(119)	4,0	(81)	4,7	(94)
Familiale...	3,7	(75)	3,5	(70)	1,8	(36)
Syndicale...	10,5	(209)	9,3	(187)	7,5	(150)
De quartier, locale...	5,6	(111)	6,1	(123)	5,3	(106)
D'étudiants...	2,2	(45)	1,6	(32)	1,5	(29)
De jeunes...	3,8	(76)	2,6	(52)	2,4	(48)
De défense de la nature, de gestion de l'environnement...	4,1	(83)	3,4	(68)	1,6	(32)
De consommateurs et d'usagers (Associations de locataires...)...	2,1	(41)	2,6	(52)	1,6	(32)
Des parents d'élèves...	10,0	(199)	9,9	(198)	7,3	(146)
De bienfaisance, d'entraide...	7,0	(141)	7,5	(150)	5,5	(111)
De femmes...	1,9	(37)	2,2	(44)	0,8	(17)
D'un parti politique...	3,0	(60)	5,1	(101)	1,9	(38)
Professionnelle...	7,2	(144)	6,6	(131)	6,5	(131)

l'Ile de France, 47 % des individus (et 60 % lorsqu'ils sont âgés de plus de 40 ans) se sentent concernés par l'insécurité individuelle (contre 32 % en moyenne) et 47 % également (contre 33 %) par le vandalisme.

L'insécurité ressentie varie aussi selon le type de logement occupé. Elle est plus forte en habitat collectif, plus encore en HLM/ILN que dans les autres immeubles, surtout à propos du vandalisme : 42 % de la population des HLM pensent que c'est un grave problème. Les femmes âgées de plus de 40 ans sont aussi beaucoup plus sensibles à ces problèmes que les autres : respectivement 39 % pour l'insécurité individuelle, 38 % pour le cambriolage et 37 % pour le vandalisme. Ce sont également celles qui éprouvent le plus d'inquiétude face au risque d'agression dans la rue : 40 % se montrent très inquiètes contre 28 % en moyenne. Mais, cette éventualité inquiète aussi « beaucoup » les jeunes femmes (35 % des moins de 25 ans).

Vie associative, d'abord le sport

Au cours des dernières années, l'évolution du taux global d'appartenance à « au moins une association » n'enregistre pas de tendance particulière : s'il s'était élevé en 1981 à 48 % et en 1982 à 45 %, il se situe autour de 42 % les autres années. Ce sont les associations sportives qui recueillent le plus d'adhérents (17,5 %), suivies par les associations culturelles (12 %); ce sont les associations de femmes qui comptent le moins de participants (0,8 %). Les variations des taux de participation entre 1980 et 1984, selon chaque type d'association, sont pour la plupart très faibles (tableau 24).

On va au cinéma

Le cinéma demeure, en 1984, l'équipement le plus régulièrement fréquenté par les Français, même s'ils apparaissent un peu moins nombreux que les années précédentes à hanter les salles osbcures : 24 % contre 28 % en 1983, 27 % en 1982 et 26 % en 1981. Les équipements sportifs viennent ensuite et sont cités par 22 % des enquêtés, pourcentage stable depuis 1981. Parmi les autres équipements culturels, les bibliothèques sont privilégiées (15,5 %) par rapport aux centres culturels ou de loisirs (9 %), aux théâtres (7 %) et aux salles de concert (6 %). Les maisons de jeunes et de la culture (MJC) touchent peu de personnes (3 %). Enfin, 14,5 % de la population fréquentent règulièrement un lieu de culte.